



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique

Question écrite n° 2509

Texte de la question

M. Gérard Gouzes appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la récente évolution de la situation politique et militaire en Afrique de l'Est et dans le centre de l'Afrique. Il regrette que ces dernières années, dans ces deux zones, notre politique africaine ait fait l'objet de « revers » regrettables et que cela ait entraîné une perte de notre influence politique, économique et culturelle en Afrique et une diminution de notre crédit sur le plan international. Il constate que cela a été particulièrement le cas au Rwanda et au Zaïre. Il comprend que notre diplomatie puisse avoir des difficultés à s'adapter à une redistribution des cartes en Afrique et à la nouvelle stratégie américaine à l'égard de ce continent, dont l'objectif est double : encercler le Soudan islamiste et pénétrer économiquement un marché africain de 600 000 millions d'habitants. Il lui signale cependant que, sans vouloir sombrer dans des craintes excessives, les événements d'hier au Rwanda, au Burundi et au Zaïre, et ceux auxquels on assiste aujourd'hui au Congo, devraient susciter notre vigilance et nous inciter à nous opposer plus efficacement aux Anglo-Saxons, afin qu'ils ne nous supplantent pas à terme dans notre sphère d'influence africaine. Soucieux d'éviter la réalisation de ce scénario, préjudiciable à l'Afrique et à la France, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle action il compte mettre en oeuvre pour que la France conserve ses positions en Afrique et qu'elle puisse ainsi, comme l'a recommandé monsieur le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale, coopérer au développement de ce continent en établissant avec lui un nouveau partenariat, fondé sur une relation majeure et responsable.

Texte de la réponse

Depuis la fin de la guerre froide, l'Afrique connaît de profondes évolutions, que la France encourage, et auxquelles elle adapte sa propre politique : progrès des processus de démocratisation, affermissement ou rétablissement dans de nombreux pays d'un véritable état de droit, généralisation des efforts d'ajustement économique, ouverture des marchés, jusqu'alors enclavés, sur les grands flux mondiaux. Dans la plupart des pays, les responsables politiques doivent se plier chaque jour davantage aux exigences de la bonne gouvernance. Des processus d'intégration régionale sont d'ores et déjà en cours et commencent à produire des effets positifs. De manière générale, les nouvelles élites africaines marquent, dans tous les domaines, y compris celui de la sécurité, leur volonté de prendre elles-mêmes en main la recherche des solutions aux difficultés de l'Afrique. La France a d'emblée pris la mesure de ces évolutions et son action a tendu à les accompagner, à les faciliter ; pour ce faire, elle a, depuis plusieurs années, entrepris de s'ouvrir plus largement à l'ensemble de l'Afrique, au-delà des régions qui lui sont plus familières. D'autres partenaires extérieurs de l'Afrique ont confirmé dans le même temps leur intérêt pour le continent, et cela ne peut que contribuer à son développement. Pour sa part, et pour maintenir et développer sa présence, la France a entrepris d'adapter les outils de sa politique en Afrique aux évolutions de ce continent, selon les axes suivants : plus que jamais, la France entend avoir une approche globale de l'Afrique, tenant compte de l'ensemble des régions du continent. Elle privilégie aujourd'hui une approche multilatérale des questions de sécurité sur le continent africain et, tout en maintenant ses accords de défense, refuse de se laisser impliquer dans des conflits internes ou de s'ingérer dans les affaires intérieures de ses partenaires africains. Au plan militaire, elle maintient les liens qui l'unissent à

un certain nombre de pays et qui permettent à ses forces de remplir une mission stabilisatrice utile. Les bases seront donc conservées mais, en accord avec nos partenaires, nous procéderons en tant que de besoin à des aménagements tenant compte notamment de l'évolution technique et de la réduction des effectifs engagée en France. Notre coopération militaire mettra aussi davantage l'accent sur la formation, notamment pour permettre à nos partenaires africains de prendre part à des opérations de maintien de la paix. Une réflexion est actuellement en cours pour rendre notre dispositif de coopération économique, scientifique et culturelle plus efficient et plus cohérent avec la nécessité de développer nos échanges économiques et commerciaux avec nos partenaires africains. Notre politique de délivrance de visas sera assouplie. La situation économique de la France ne lui permet pas d'accueillir une immigration nombreuse, mais nous souhaitons favoriser l'accueil des étudiants, des scientifiques, des hommes d'affaires et de tous ceux qui peuvent contribuer à l'essor économique de l'Afrique. Enfin, d'une façon plus générale, la France souhaite se concerter davantage avec ses partenaires européens pour rendre nos actions plus convergentes et plus efficaces.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Gouzes](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2509

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 1997, page 2739

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3685